

Augmentez nos salaires ?

Marseille, le 22 octobre 2024

Calendrier des réunions BPCE pour les NAO 2025 :

- 22 octobre,
- 19 novembre,
- 11 décembre,

Le SMIC a pris 18% en 5 ans... Avec la nouvelle augmentation de 2% il va passer à 1426 euros nets en novembre !!!

Le salaire d'entrée sur les postes de CC le salaire annuel minimal de Branche est à **24822 euros bruts* soit 1431 euros nets.**

Le salaire GC annuel minimal de Branche est à **25909 euros bruts* soit 1495 euros nets.**

N'y aurait-il pas un très léger problème de salaires à la CEPAC ?

REJOIGNEZ-NOUS !



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Provence Alpes Corse
9, boulevard Louvain 13008 Marseille

Tél. 06 89 08 36 29
sudcepac@sudbpce.com
www.facebook.com/SUDCEPAC

